



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
5 avril 2005  
Français  
Original: anglais

**Pour suite à donner**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration  
Session annuelle de 2005  
6-10 juin 2005\*

### Descriptif de programme de pays\*\*

#### Fédération de Russie

#### *Résumé*

La Directrice générale présente pour examen et observations le projet de descriptif de programme de pays pour la Fédération de Russie. Le Conseil d'administration est invité à approuver le budget indicatif global pour la période 2006-2010, soit un prélèvement de 4 805 000 dollars sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 21 000 000 dollars sur les autres ressources, sous réserve du versement de contributions à des fins spécifiques.

\* E/ICEF/2005/7.

\*\* Conformément à la décision 2002/4 du Conseil d'administration (E/ICEF/2002/8), le présent descriptif sera révisé et affiché sur le site Web de l'UNICEF en octobre 2005, en même temps que le tableau récapitulatif des résultats. Il sera ensuite approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2006.



| <i>Données de base<sup>1</sup></i>   |       |
|--|-------|
| <i>(2003, sauf indication contraire)</i>   |       |
| Nombre d'enfants de moins de 18 ans (millions) . . . . .   | 29,7  |
| TMM5 (pour 1 000 naissances vivantes) . . . . .  | 20    |
| Insuffisance pondérale ( % modérée et grave) (1995) . . . . .  | 3     |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes, 2001) . . . . .                          | 32    |
| Taux d'inscription à l'école primaire ( %, net, garçons/filles, 1994) <sup>a</sup> . . . . .             | 93/93 |
| Élèves atteignant la cinquième année de scolarité primaire ( %) . . . . .                                | ..    |
| Accès à de l'eau de meilleure qualité ( %) (2002) . . . . .  | 96    |
| Taux de prévalence du VIH chez les adultes ( %, fin 2003) . . . . .                                      | 1,1   |
| Enfants qui travaillent ( %, mineurs âgés de 5 à 14 ans) . . . . .                                       | ..    |
| RNB par habitant (en dollars des É.-U.) <sup>b</sup> . . . . .   | 2 610 |
| Enfants de 1 an vaccinés contre diphtérie/coqueluche/tétanos (triple vaccin) ( %) <sup>c</sup> . . . . . | 96    |
| Enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole ( %) <sup>c</sup> . . . . .                                  | 98    |

<sup>1</sup> On trouvera sur le site <www.unicef.org> des statistiques plus détaillées sur les femmes et les enfants.

<sup>a</sup> Le service fédéral russe de statistique (RosStat) utilise le taux de fréquentation brut dans l'enseignement primaire, qui était de 129 % pour 2003-2004.

<sup>b</sup> L'UNICEF reprend le chiffre établi par la Banque mondiale. Celui du RosStat est 2 296 dollars.

<sup>c</sup> Enfants âgés de moins de 2 ans (RosStat).

## Situation des enfants et des femmes

1. Après un certain nombre d'années de repli, l'économie russe a repris des forces, grâce en partie à la vive hausse des cours du pétrole. Cette embellie a aidé le Gouvernement à faire avancer les réformes structurelles en retard et a redonné quelque confiance aux industriels et aux investisseurs. Elle offre une excellente occasion d'investir davantage dans les domaines prioritaires pour les enfants et d'accélérer la réforme des services d'aide sociale.

2. La persistance des disparités de revenus et des inégalités sociales joue essentiellement au détriment des enfants et des ménages monoparentaux dirigés par des femmes. La prospérité concerne essentiellement Moscou et Saint-Pétersbourg, où se concentrent plus de 28 % des richesses nationales. Les difficultés économiques des années 90 ont entraîné une diminution constante des dépenses dans les services sociaux de base. Quelque 19 % de la population ne dispose pas du minimum vital, et les bienfaits de la croissance économique ne sont guère partagés. La Russie a certes atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement au plan national, mais la relative bonne tenue des taux moyens et des tendances dissimule de réelles disparités, notamment interrégionales.

3. Le Gouvernement sait qu'il doit agir contre la pauvreté qui sévit dans le pays, d'où deux grands objectifs qui figurent dans le deuxième mandat du Président Poutine, à savoir améliorer le niveau de vie et réduire de moitié le nombre de pauvres en ramenant le taux de pauvreté à 10 % à l'horizon 2007. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables à la pauvreté, les familles rurales peu instruites étant les plus exposées. Le plan d'action national en faveur des enfants de

Russie, qui court jusqu'à 2010, pourrait favoriser l'examen de ces questions et leur donner un rang de priorité plus élevé dans le calendrier politique.

4. Le Centre fédéral de lutte contre le sida (qui relève du Ministère de la santé et du développement social) a recensé officiellement 305 805 cas d'infection par le VIH – mais le chiffre réel serait plus proche du million. Les injections de drogue sans précaution d'hygiène demeurent le principal mode de contamination, mais la transmission hétérosexuelle est de plus en plus fréquente – en 2004, environ 40 % des nouveaux cas de contamination par voie hétérosexuelle étaient des femmes, en âge de procréer pour la plupart. À la fin de 2004, plus de 15 000 enfants avaient été mis au monde par des femmes porteuses du VIH. Comme la majorité des infections surviennent chez les moins de 30 ans, les jeunes sont particulièrement exposés. La lutte contre les phénomènes d'ostracisme et de discrimination, la prévention de la contamination du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, la prise en charge et le traitement des enfants séropositifs sont autant de priorités pour les pouvoirs publics. La consommation de tabac, d'alcool et de drogues est en augmentation.

5. La dépense publique par enfant pour l'éducation a diminué de près de moitié depuis 1990. Les inscriptions à l'école maternelle et les capacités d'accueil ont diminué de 58 % en moyenne et l'écart de fréquentation entre zones urbaines et zones rurales est de 28 %. Le taux d'achèvement des études primaires diminue, tout comme les possibilités de formation professionnelle et l'accès à l'éducation des enfants pauvres vivant dans des zones rurales. Le programme d'enseignement de l'autonomie fonctionnelle, qui aborde des thèmes importants comme le VIH/sida, la prévention des toxicomanies, la santé génésique et l'hygiène de la sexualité, n'est pas encore entièrement adapté à la nouvelle donne. La réforme du système d'enseignement que vient de lancer le Gouvernement offre de nouvelles possibilités d'intégrer l'apprentissage de la vie quotidienne dans les programmes scolaires généraux.

6. Les difficultés économiques, l'alcoolisme, la toxicomanie et le relâchement des filets de protection sociale sont autant de facteurs qui ont accentué la dislocation des familles et la vulnérabilité des enfants à l'abandon moral, à la maltraitance, au défaut de surveillance parentale, ou dans le pire scénario, à une vie d'errance dans la rue. Les organismes gouvernementaux s'efforcent de trouver des solutions de proximité pour les cas de désintégration familiale et de privilégier les placements dans des familles d'accueil, qui concernent actuellement environ 74 % des enfants pris en charge par l'État. Mais comme le nombre de parents déçus de leur autorité parentale a quasiment triplé entre 1993 et 2002 et que 186 000 enfants abandonnés ont été placés en institution, il va falloir trouver des places supplémentaires.

7. Les progrès enregistrés dans un certain nombre de domaines tels que la santé maternelle et infantile doivent encore faire l'objet d'une vigilance constante, et le problème des carences en oligo-éléments représente toujours une menace pour la santé des enfants. Les troubles dus à une carence en iode (TCI), aisément traitables avec l'iodation universelle du sel, touchent jusqu'à 40 % des enfants dans certaines régions. Le nombre de cas de carences en fer parmi les enfants (0-14 ans) a quadruplé en 10 ans.

8. Dans le Nord-Caucase, la violence frappe de plein fouet les enfants, dont beaucoup souffrent de traumatismes physiques et psychologiques. Des événements récents, dont la tragédie de Beslan, ont exacerbé les tensions ethniques et religieuses dans la région. Depuis 1995, les mines terrestres et les munitions non explosées ont

fait plus de 3 000 victimes, dont plus de 720 enfants. Le Gouvernement a fixé un certain nombre de priorités sociales pour le Nord-Caucase, notamment recul du chômage, augmentation des revenus, amélioration du niveau d'instruction, baisse de la mortalité infantile.

9. Début 2004, le Gouvernement russe a présenté au Comité des droits de l'enfant le troisième rapport périodique de la Fédération de Russie, qui couvre la période 1998-2002. Ce document, qui sera examiné en septembre 2005, fait état des progrès accomplis au regard des recommandations énoncées par le Comité dans son rapport de 1997 : adoption accélérée de lois en faveur de l'enfance, mise en place de structures de veille indépendantes pour vérifier la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant (par exemple nomination de médiateurs des enfants, coordination renforcée entre les organismes gouvernementaux de défense des droits de l'enfant, aux niveaux fédéral et régional, et diffusion des principes inscrits dans la Convention). Reste à renforcer la collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG) et à revoir à la hausse les ressources financières et les dotations budgétaires pour les questions sociales liées à l'enfance.

10. Il s'agit maintenant de s'assurer que la réforme de l'aide sociale bénéficie de ressources adéquates, qu'elle s'accompagne de politiques économiques et sociales de lutte contre les inégalités, et qu'elle est bien adaptée aux besoins des enfants et des adolescents. Le transfert des attributions et des responsabilités aux régions en matière d'action sociale ouvre de nouvelles perspectives, mais comporte quelques risques. Le rythme de progression du VIH/sida appelle de toute urgence une riposte ciblée. La participation et l'appui du secteur privé et de la société civile doivent être amplifiés de manière à élargir la mobilisation sociale en faveur du bien-être de l'enfant.

## **Résultats obtenus et enseignements tirés de la coopération précédente, 2003-2005**

### **Principaux résultats obtenus**

11. Le programme précédent portait essentiellement sur la promotion, la réalisation et la protection des droits de l'enfant. Il a permis plus précisément de fournir un soutien et une assistance techniques dans des domaines tels que la santé et le développement de l'enfant, la réforme de l'aide sociale à l'enfance et le développement optimal du jeune enfant grâce à l'iodisation universelle du sel et à l'allaitement au sein.

12. En novembre 2004, a eu lieu l'examen annuel élargi du programme de pays, auquel ont participé les interlocuteurs gouvernementaux, les ONG partenaires et des organismes des Nations Unies. Les participants se sont félicités de la bonne exécution du programme de coopération qui, grâce à la mobilisation des ressources gouvernementales, couvrait les sept districts fédéraux et 40 des 89 régions, dont 13 grands centres urbains.

13. Le Conseil de coordination de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (Ministère de la santé et du développement social) a défini un schéma national de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (TME), avec le soutien de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

(ONUSIDA) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les évaluations des activités de prévention de la TME conduites dans 10 régions ont donné lieu à une série de recommandations de mesures et d'actions à engager aux niveaux fédéral, régional et local.

14. Depuis 1999, 37 centres « Amis de la jeunesse » ont vu le jour dans neuf régions. Les adolescents peuvent y trouver en toute confidentialité des informations et des services adaptés à leur âge, par exemple sur les questions de santé génésique ou sur une bonne hygiène de vie. Des directives nationales en matière de services « Amis de la jeunesse » ont été rédigées. Un réseau de 12 centres d'information et de ressources pour la jeunesse a été mis en place dans deux régions, avec l'appui des administrations régionales. Les actions de sensibilisation des centres de ressources et d'autres campagnes d'information visant à arrêter la propagation du VIH par des changements de comportement et une nouvelle hygiène de vie ont touché environ 500 000 adolescents. Ces opérations ont été financées par Development Cooperation Ireland (DCI), le Gouvernement néerlandais, le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), entre autres.

15. Le réseau des médiateurs des enfants, qui couvre désormais 16 régions, permet d'entendre et de traiter les plaintes relatives aux violations des droits de l'enfant. Avec l'appui de l'UNICEF, le Gouvernement a publié des rapports annuels sur la situation des enfants ainsi que des analyses circonstanciées sur la question et des études sur les meilleures pratiques d'aide sociale à l'enfance dans les 89 régions que compte la Russie. Dans le cadre de l'action engagée pour réduire le nombre d'enfants placés en institution, le Gouvernement et les ONG ont bénéficié d'un soutien technique afin de mettre au point dans quatre régions des modèles sociaux innovants permettant d'intervenir rapidement auprès des familles et de trouver d'autres formules de prise en charge familiale des enfants. Le Ministère de la santé et du développement social, l'UNICEF et la Banque mondiale ont élaboré ensemble quelques recommandations de base pour la réforme de l'aide sociale à l'enfance. Des méthodes propres à renforcer les capacités des professionnels et des animateurs bénévoles qui viennent en aide aux enfants livrés à eux-mêmes ou vivant dans la rue ont été mises au point et appliquées dans cinq régions, grâce au soutien des Gouvernements allemand et néerlandais.

16. Le volume de sel iodé disponible est passé de 25 000 à 160 000 tonnes entre 1997 et 2004. En 2003, le Gouvernement a rédigé un nouveau règlement technique relatif au sel de consommation, qui doit être adopté sous forme de loi. En 2004, le Parlement russe a été saisi d'un projet de loi détaillée sur la prévention des TCI. Le Ministère de la santé et du développement social a officiellement inscrit l'allaitement au sein dans la politique nationale de santé maternelle et infantile. À ce jour, 181 maternités dans 37 régions ont reçu le label « Amie des bébés », et environ 16 % des accouchements ont lieu dans des hôpitaux certifiés « Amis des bébés ». Cette activité de certification a bénéficié de l'appui de l'USAID.

17. Dans le Nord-Caucase, l'UNICEF, avec l'appui du service d'aide humanitaire de l'Union européenne (ECHO), du Gouvernement des Pays-Bas, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) et de l'USAID, a scolarisé environ 10 000 enfants déplacés en Ingouchie, remis en état 28 écoles en Tchétchénie et contribué à la réinsertion sociale de plus de 500 adolescents vulnérables. La base de données détaillée des accidents liés aux mines terrestres et

munitions non explosées a été tenue à jour. La population tchétchène, et particulièrement les 140 000 enfants, a été sensibilisée aux dangers des mines, et plus de 250 victimes de mines terrestres et 400 victimes de munitions non explosées ont reçu des appareils de prothèse et d'orthèse ainsi qu'un soutien psychologique et une aide à l'insertion professionnelle. Deux centres pédiatriques ont été remis en état en Tchétchénie; 42 établissements de soins (34 en Tchétchénie et 8 en Ingouchie) ont reçu des équipements médicaux de base, notamment frigorifiques. Un soutien a été apporté aux enfants de Beslan, sous forme notamment de matériel hospitalier et scolaire et d'aide psychosociale.

### **Enseignements tirés**

18. Lors de l'examen annuel élargi, le Gouvernement a recommandé que les futures interventions appuyées par l'UNICEF procèdent d'une démarche mieux intégrée et plus systémique. Il a signalé que les récentes réformes avaient transféré aux régions les responsabilités fédérales en matière de programmes sociaux, d'où la nécessité d'un recentrage sur le renforcement des politiques et législations régionales sur la base des modèles sociaux performants. Pour éviter l'éparpillement des efforts, il faut des critères géographiques clairs et un meilleur ciblage thématique. Le programme de pays doit appuyer les processus nationaux qui répondent aux besoins des enfants les plus vulnérables, mais aussi à la grande majorité des autres enfants russes.

19. Il faut renforcer les capacités nationales et infranationales de collecte et d'analyse des données sur la situation des enfants, l'objectif étant de disposer d'une base de connaissances pour appuyer plus efficacement les mesures juridiques et l'action gouvernementale aux niveaux fédéral et régional, et de favoriser la diffusion des modèles sociaux éprouvés.

20. L'efficacité des interventions auprès des jeunes sur la question du VIH/sida passe par la prise en compte des besoins d'information, de conseils pratiques et de services propres à ce public. Le changement durable des comportements et la lutte contre l'ostracisme et la discrimination doivent devenir des éléments majeurs du programme. L'action auprès des jeunes, la promotion de l'égalité d'accès aux traitements et l'intégration de la prévention de la TME dans les services de santé maternelle et infantile sont autant d'interventions utiles et complémentaires.

21. La réforme de l'aide sociale à l'enfance, dont la fin des placements en institution, appelle une action plus large qui intègre dans les modèles sociaux existants des changements systémiques issus de l'ajustement des politiques et des cadres juridiques. Le réseau des médiateurs des enfants s'est avéré utile pour suivre, promouvoir et défendre impartialement les droits de l'enfant.

22. Le resserrement des partenariats avec les autorités du Nord-Caucase et l'amélioration des moyens techniques des ONG locales sont des éléments primordiaux qui conditionnent l'efficacité et la viabilité à long terme du programme. Avec l'évolution rapide de la situation, les interventions de l'UNICEF doivent s'élargir à des domaines stratégiques tels que la protection de l'enfance, la réadaptation psychosociale des enfants touchés par la crise en Tchétchénie, la promotion de la paix et de la tolérance et d'autres mesures d'aide au relèvement.

## Programme de pays, 2006-2010

### Tableau budgétaire récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Programme</i>   | <i>Ressources ordinaires</i> | <i>Autres ressources</i> | <b>Total</b>  |
|--|------------------------------|--------------------------|---------------|
| VIH/sida, santé et développement des adolescents                                     | 500                          | 8 000                    | <b>8 500</b>  |
| Protection de l'enfance  | 500                          | 8 000                    | <b>8 500</b>  |
| Enfants du Nord-Caucase <sup>1</sup>   | 50                           | 1 000                    | <b>1 050</b>  |
| Plaidoyer, information, action des pouvoirs publics en faveur des droits de l'enfant | 2 000                        | 4 000                    | <b>6 000</b>  |
| Coûts transversaux   | 1 755                        | –                        | <b>1 755</b>  |
| <b>Total</b>   | <b>4 805</b>                 | <b>21 000</b>            | <b>25 805</b> |

<sup>1</sup> 17,5 millions de dollars devraient en outre être mobilisés pendant le cycle du programme au titre des autres ressources d'urgence.

### Processus d'élaboration du programme

23. L'analyse de la situation des enfants en Russie s'est faite en corrélation étroite avec l'élaboration du programme de pays. La conception du programme a été guidée par les discussions de stratégie avec le Gouvernement, les ONG partenaires et les organismes des Nations Unies. Les concertations avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont la Banque mondiale, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'ASDI, le DFID, l'USAID et l'Union européenne (ECHO) ont été très utiles pour planifier les activités.

### Objectifs, principaux résultats et stratégies

24. Le programme de pays s'inscrit dans les objectifs et plans de développement nationaux par sa volonté d'améliorer la protection et l'exercice effectif des droits des enfants et des femmes dans toute la Fédération de Russie. Il vise essentiellement à appuyer les plans et les priorités du pays dans un sens qui amplifie et consolide les acquis tout en renforçant aux niveaux fédéral et régional les mesures, les cadres juridiques et les moyens qui permettent de répondre aux besoins des enfants et de protéger leurs droits.

25. En collaboration avec le Gouvernement, ses partenaires bilatéraux et multilatéraux et les acteurs de la société civile et du secteur privé, l'UNICEF contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants dans tout le pays à l'horizon 2010 :

a) Santé et développement des adolescents face au VIH/sida : i) au moins 50 % des 10 à 18 ans, dont les adolescents les plus exposés à l'infection, sont informés sur la maladie et les gestes de prévention, et 30 % ont accès aux services dont ils ont besoin pour se prémunir contre la contamination par le VIH et d'autres risques sanitaires; ii) le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant a baissé de 50 %, iii) l'application des mesures et stratégies idoines a permis de créer tout un ensemble de services de soins et d'accompagnement social pour les enfants et les

familles touchés par le VIH; iv) les adolescents sont mieux à même de participer de manière éclairée aux prises de décisions qui concernent leur existence;

b) Protection de l'enfance : i) le nombre d'enfants placés en institution a diminué, et recours aux placements dans des familles d'accueil a nettement augmenté; les mesures de déchéance de l'autorité parentale sont moins fréquentes; iii) le nombre d'enfants ayant des besoins spéciaux inscrits dans les établissements scolaires ordinaires a augmenté;

c) Enfants du Nord-Caucase : i) 50 % des enfants ont accès à l'école maternelle et le taux de scolarisation des enfants tchéchènes a augmenté de 10 %; ii) la chaîne du froid est rétablie à 90 % en Tchétchénie et en Ingouchie; iii) le nombre d'enfants victimes de mines terrestres ou de munitions non explosées a diminué de 50 %; iv) le nombre d'enfants bénéficiant d'un soutien médical et psychosocial à la suite d'un accident lié aux mines a augmenté de 50 %;

d) Plaidoyer, information et action des pouvoirs publics en faveur des droits de l'enfant : i) des outils et mécanismes efficaces sont en place pour contrôler et évaluer le respect des droits de l'enfant aux niveaux fédéral et régional, et le nombre de régions dotées d'un bureau de médiateur des enfants véritablement opérationnel est passé de 16 à 45; ii) l'arsenal juridique fédéral et l'action du Gouvernement mettent en avant les droits de l'enfant, la lutte contre la violence familiale, contre la traite et l'exploitation sexuelle; iii) les pratiques et les processus décisionnels « Amis des enfants » ont été adoptés aux niveaux régional et fédéral; iv) la société civile est mieux informée et mobilisée sur les questions qui concernent l'enfance.

26. Le programme vise à améliorer la situation d'un très grand nombre d'enfants dans quelques domaines sociaux choisis, tout en favorisant l'insertion et en réduisant les inégalités. Les zones prioritaires (Nord-Caucase par exemple) et les populations cibles, notamment les jeunes handicapés et les enfants des rues, seront précisés. Le programme sera exécuté dans 10 régions couvrant les sept districts fédéraux.

27. Les stratégies procéderont d'une démarche fondée sur l'intégration des droits et du principe d'égalité des sexes et qui impliquera l'expansion du réseau des médiateurs et l'harmonisation des politiques et législations fédérales et régionales avec la Convention relative aux droits de l'enfant. La participation des jeunes sera une stratégie complémentaire capitale.

28. Les meilleures pratiques issues des modèles sociaux et autres dispositifs inspireront la conception du programme et sa transposition dans les politiques nationales. La formulation des principes de base et l'évaluation continue de l'efficacité, de l'efficience et de la reproductibilité des modèles d'action sociale correspondant aux principales composantes feront l'objet d'un effort de rigueur accru. Les changements administratifs et juridiques requis pour exploiter plus largement ces schémas, et leurs implications budgétaires, seront intégrés et évalués. Les conclusions de recherches et évaluations seront mises à la disposition des décideurs grâce à des outils simplifiés de gestion des données. Des alliances seront nouées avec des entreprises et des particuliers dans le but de mobiliser des ressources pour les enfants.

### **Liens avec les priorités nationales**

29. Le programme de pays appuie les priorités énoncées dans le plan d'action national, à savoir la protection de la santé de l'enfant et la promotion de modes de vie sains, un enseignement de qualité, l'amélioration du sort des enfants et un système d'aide sociale protégeant plus efficacement les enfants vulnérables.

30. L'équipe de pays de l'ONU compte sur les réalisations du programme pour aider le Gouvernement et la société civile à traduire la croissance économique en un développement humain durable, respectueux des droits de l'homme et conforme aux objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en matière de la lutte contre les inégalités et la pauvreté des enfants. Bien que la Fédération de Russie n'ait pas fait l'objet d'un plan des Nations Unies pour l'aide au développement, la coordination thématique et géographique a été renforcée, avec une focalisation sur la pauvreté, le VIH/sida, l'hygiène de vie, les droits de l'homme et des initiatives conjointes au Nord-Caucase, dans l'oblast de Tver et à Saint-Pétersbourg.

### **Liens avec les priorités internationales**

31. Le programme de pays contribue à la protection des plus vulnérables inscrite dans la Déclaration du Millénaire et à la réalisation de cinq des huit objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir l'Objectif 2, puisqu'il promeut l'éducation pour tous dans l'ensemble du pays et l'accès des enfants du Nord-Caucase à l'éducation; l'Objectif 3 en menant des campagnes en faveur de l'égalité des sexes auprès des jeunes dans tout le pays et en privilégiant des démarches attentive aux sexospécificités dans le Nord-Caucase; l'Objectif 4 à travers la promotion de l'allaitement au sein, de l'iodisation universelle du sel et de la prévention de la TME; les Objectifs 5 et 6 par son action de prévention de la TME. Le programme de l'UNICEF pour la santé et le développement des adolescents face au VIH/sida appuiera en outre trois des cinq objectifs énoncés lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida.

32. Le programme de pays répondra en partie au moins à quatre des cinq priorités stratégiques inscrites dans le plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF : développement du jeune enfant, lutte contre le VIH/sida, éducation des filles, protection renforcée des enfants contre la violence, l'exploitation, les sévices et la discrimination. Il cadrera par ailleurs avec la priorité de l'UNICEF dans la région, à savoir la participation des adolescents.

### **Composantes du programme**

33. Les résultats stratégiques du programme de pays seront issus de trois composantes thématiques auxquelles le Gouvernement sera étroitement associé, à savoir la santé et le développement des adolescents face au VIH/sida, la protection de l'enfance et les enfants du Nord-Caucase. Dix régions seront sélectionnées sur la base d'un certain nombre de critères – taux de prévalence du VIH/sida, indicateur du développement humain, vulnérabilité des enfants, programme conjoint des Nations Unies, capacités et engagement des gouvernements régionaux, collaboration déjà engagée par l'UNICEF. Les résultats obtenus par les trois composantes et par d'autres initiatives relatives aux droits de l'enfant seront amplifiés grâce à une quatrième composante, celle du plaidoyer, de l'information et de l'action des pouvoirs publics en faveur des droits de l'enfant, qui facilitera la diffusion dans d'autres régions des modèles et pratiques ayant donné de bons résultats. Les quatre

composantes seront financées essentiellement par les autres ressources du budget, mais la composante plaidoyer et promotion des droits de l'enfant recevra la plus grande part des ressources ordinaires en raison de ses articulations transversales et stratégiques avec les trois autres.

### **Santé et développement des adolescents face au VIH/sida**

34. La progression de la pandémie du VIH/sida dans le pays représente une menace pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Les jeunes séropositifs subissent une exclusion sociale et des discriminations auxquelles il convient de remédier pour assurer la réussite du programme.

35. Cette composante aidera le Gouvernement à obtenir les principaux résultats définis plus haut en abordant les politiques de protection de l'enfant et de l'adolescent contre le VIH/sida sur une base plus large et mieux intégrée. Un modèle intégré de services de soins et d'information « Amis de la jeunesse » et un schéma détaillé de prévention de la TME sera mis au point, étudié et diffusé. Les soins et l'aide aux enfants et aux familles touchés par le VIH seront assurés notamment par des interventions concertées entre les services de santé, de protection de l'enfance et de l'éducation. Les politiques nationales et les dispositifs d'aide sociale amélioreront l'accès des enfants et des adolescents à l'information et aux services médico-sociaux qui leur proposent des soins, des choix de vie et des possibilités de participation. Les principaux appuis seront la recherche, le renforcement des capacités, le plaidoyer, le suivi et évaluation, l'identification et la diffusion des meilleures pratiques. Les ressources ordinaires serviront à financer les interventions et l'appui technique à l'action des pouvoirs publics, les autres ressources allant à la mise en œuvre.

36. La composante contribuera à la réalisation des objectifs du programme fédéral intitulé Action de prévention et de lutte contre les maladies transmissibles, et à la campagne de l'UNICEF sur les enfants et le sida. Elle viendra également compléter les activités financées et soutenues par d'autres acteurs comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Banque mondiale. Elle sera exécutée en collaboration avec les autorités fédérales et régionales, ONUSIDA, les comités nationaux de l'UNICEF et des partenaires bilatéraux dont l'ACDI, Défense des enfants International (DEI), le Gouvernement néerlandais, l'ASDI, le DFID et l'USAID.

### **Protection de l'enfance**

37. La réforme de l'aide sociale à l'enfance est lente, tout comme la mise en place des services à base communautaire. Les structures d'accueil régionales et les services d'intervention rapide auprès des familles en détresse manquent de moyens, tout comme les structures de réadaptation des enfants handicapés, livrés à eux-mêmes, vivant dans la rue ou fragilisés par d'autres facteurs. Les enfants ayant des besoins spéciaux doivent avoir des possibilités supplémentaires d'intégrer le système scolaire ordinaire.

38. La composante aidera le Gouvernement à renforcer et réformer les services d'aide sociale à l'enfance dans un sens qui permette aux enfants vulnérables de demeurer dans leur famille ou d'être placés dans des familles d'accueil au sein même de leur communauté. Elle consolidera l'acquis des interventions rapides auprès des familles en détresse et des formules de prise en charge non

institutionnelle comme le placement en famille d'accueil ou l'adoption dans le pays. La transposition des expériences réussies se fera en partenariat avec le Gouvernement. L'UNICEF aidera le Ministère de l'éducation à concevoir et tester un modèle social permettant aux enfants handicapés d'avoir accès à l'enseignement ordinaire. L'examen et la formulation des politiques fédérales et régionales en faveur de l'enfance et de la famille s'inspireront des meilleures pratiques issues de ce système et d'autres modèles. La consolidation des interventions au titre de la composante et l'appui technique aux mesures gouvernementales seront financés essentiellement par des ressources ordinaires, les autres ressources servant à l'exécution de la composante.

39. L'UNICEF appuiera la recherche, la diffusion des meilleures pratiques à l'échelon international et régional et diverses initiatives d'assistance technique. Les activités s'inscriront dans le cadre de la réforme de l'aide sociale à l'enfance élaborée avec l'appui de la Banque mondiale et de l'UNICEF. Les principaux partenaires seront le Ministère de la santé et du développement social ainsi que d'autres instances fédérales et régionale, des acteurs de la société civile et des institutions bilatérales et multilatérales dont l'ACDI, l'ASDI, le DFID et la Banque mondiale.

#### **Les enfants du Nord-Caucase**

40. Le Nord-Caucase demeure une région instable à l'évolution imprévisible. L'accès des enfants tchéchènes à l'école est toujours aussi faible, faute essentiellement de capacités scolaires suffisantes. L'insécurité et la pauvreté constituent des obstacles supplémentaires. La couverture vaccinale des enfants reste insuffisante. Le problème du VIH/sida commence à se poser, surtout en ce qui concerne les adolescents. Les mines terrestres et les munitions non explosées menacent toujours la sécurité des enfants.

41. Si la situation le permet, la composante basculera progressivement de l'action humanitaire vers l'aide au relèvement et à la reconstruction, au profit surtout des enfants et des femmes vulnérables. Ses principaux éléments seront l'éducation, notamment l'éducation pour la paix, la remise en état des écoles, la protection des enfants, l'action antimines et l'aide aux victimes, la réadaptation psychosociale, la prévention du VIH/sida, avec des mesures et des services pensés pour la jeunesse. Bien que centrée sur la Tchétchénie, elle viendra également en aide aux enfants déplacés d'Ingouchie et du Daghestan.

42. L'UNICEF fournira une assistance technique qui s'accompagnera d'apports matériels ciblés, là encore pour renforcer les capacités et la coopération avec les organisations de la société civile et les instances gouvernementales locales. Par ses initiatives d'éducation pour la paix, il cherchera à mobiliser la jeunesse, les ONG, les établissements scolaires, les médias et les autorités locales d'Ossétie du Nord, de Kabardino-Balkarie, d'Ingouchie, du Daghestan et de Tchétchénie.

#### **Plaidoyer, information et action des pouvoirs publics en faveur des droits de l'enfant**

43. La collaboration de l'UNICEF et du Gouvernement a produit des mesures d'aide sociale effectives au niveau régional. Il s'agit maintenant de les consolider et de les généraliser dans tout le pays. Les dispositifs régionaux efficaces et les innovations intéressantes, par exemple les médiateurs des enfants, doivent être

encouragés dans toute la Russie. Les données sur les besoins des enfants dans certaines zones et régions sont encore lacunaires et doivent être améliorées.

44. La composante encouragera la transposition des résultats issus des meilleures pratiques et initiatives d'action sociale dans les énoncés de politique générale et les pratiques nationales. En collaboration avec les partenaires gouvernementaux, elle s'efforcera de transposer à l'échelle nationale les meilleurs modèles au moyen de mesures administratives et d'instruments juridiques, d'activités de plaidoyer et de mobilisation de ressources. Les bons résultats avérés encourageront d'autres initiatives cruciales telles que la législation sur l'iodation universelle du sel, le suivi de l'Initiative Hôpitaux amis des bébés, la réforme de l'aide sociale à l'enfance, la lutte contre la traite et la réforme de la justice pour mineurs. L'analyse des politiques s'appuiera sur des études touchant des questions essentielles telles que celle des enfants pauvres. La composante appuiera l'action des pouvoirs publics, la législation, l'enrichissement des connaissances, la gestion de l'information et une meilleure mobilisation des ressources au profit des enfants. L'UNICEF soutiendra les recherches locales, le renforcement des capacités institutionnelles, le resserrement des alliances et le plaidoyer. Il aura besoin de la collaboration étroite et de l'appui des partenaires gouvernementaux fédéraux et régionaux, des principales ONG, des institutions de recherche et des universités.

45. Les **coûts transversaux** sont les dépenses afférentes au personnel travaillant dans un certain nombre de secteurs et les frais généraux du bureau – loyer et charges – ainsi que les dépenses associées aux locaux communs de l'ONU, le cas échéant.

#### **Principaux partenariats**

46. Le Ministère de la santé et du développement social sera la principale instance gouvernementale de coordination. Les ministères fédéraux – ministères de l'éducation, des affaires étrangères, du développement régional – ainsi que les administrations locales et régionales seront autant de précieux alliés pour exécuter et élargir le programme. Les ONG seront de plus en plus étroitement associées aux activités, notamment dans le domaine de la santé et du développement des adolescents et dans le Nord-Caucase.

47. L'UNICEF élargira le contenu et la portée de ses partenariats avec la Banque mondiale, l'ACDI, l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), DEI, le Gouvernement néerlandais, l'ASDI, le DFID, l'USAID et les comités nationaux pour l'UNICEF, notamment dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance et du VIH/sida. Pour ses campagnes de sensibilisation au VIH/sida auprès des jeunes, il collaborera étroitement avec le FNUAP, l'OMS et l'USAID. Il poursuivra sa collaboration avec le groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida, ONUSIDA, et avec les programmes financés par le Fonds mondial. Son intervention dans le Nord-Caucase se fera comme précédemment en étroite coordination avec ECHO, ainsi qu'avec d'autres partenaires humanitaires et institutions d'aide au développement. Un projet conjoint des Nations Unies sur la réduction de la pauvreté et la croissance économique sera lancé dans la région de Tver.

48. Les partenariats avec les universités et le Service fédéral de statistique (RosStat) seront renforcés de manière à enrichir la base de connaissances et de recherche du programme de pays et d'améliorer les méthodes de collecte, de diffusion, de gestion et d'exploitation des données. Comme le programme de pays

prévoit des collectes locales de fonds, il encouragera le resserrement des liens avec les médias et le secteur privé.

### **Suivi, évaluation et gestion du programme**

49. Le plan intégré de suivi et évaluation sur cinq ans permettra d'établir un programme de recherche qui permettra de combler les lacunes observées dans les données. Les indicateurs de suivi de la situation des femmes et des enfants, ainsi que d'état d'avancement du programme, seront notamment le taux d'accès des enfants et des adolescents à l'information et aux services, le taux de placement dans des familles d'accueil, les taux de mortalité infantile et maternelle, l'évolution du nombre d'enfants pauvres. De plus, une série d'indicateurs généraux, dont ceux qui découlent du plan stratégique au moyen terme de l'UNICEF, complétés par d'autres indicateurs convenus localement, seront utilisés. Une analyse actualisée de situation des femmes et des enfants paraîtra en 2008 à l'occasion de l'examen à mi-parcours du programme de pays. La capacité d'intervention en urgence sera renforcée. Les examens annuels et l'examen à mi-parcours de 2008 offriront autant d'occasions de mesurer le chemin parcouru et de prendre des mesures correctives.

50. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sera suivie à l'aide de DevInfo, en collaboration avec le Ministère de la santé et du développement social, de RosStat et d'organismes des Nations Unies. RosStat bénéficiera d'une aide pour réaliser des enquêtes sur les familles et la fécondité des ménages, de même que l'organisme gouvernemental mixte chargé de produire le rapport annuel sur la situation des enfants dans la Fédération de Russie. L'UNICEF appuiera quatre évaluations (réseau des médiateurs, services « Amis de la jeunesse », prévention de la TME, réforme de l'aide sociale à l'enfance).

51. Le programme sera administré en étroite coopération avec le Ministère de la santé et du développement social et le Ministère des affaires étrangères. L'UNICEF gèrera sa coopération à travers ses bureaux de Moscou et de Nazran.